



République Française - Département de la Savoie

Arrondissement d'Albertville

Commune d'Aime-la-Plagne

Conseil municipal du 27 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept février à dix-huit heures, le Conseil municipal d'Aime-la-Plagne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conseillers en exercice : 29

Présents : 25

Votants : 26

Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Franck Chenal - Hervé Chenu - Jean-Sylvain Costerg - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Anne Le Mouëllic - Muriel Limonta Verthier - Corine Maironi-Gonthier - Marie Martinod - Juliette Michel - André Pellicier - Rose Paviet - Laetitia Rigonnet - François Schmitt - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Xavier Urbain - Pascal Valentin - Amélie Viallet

Excusé : Robert Traissard (pouvoir à Jacques Duc)

Absents : Camille Dutilly - Marie Latapie - Charley Mingeon

Secrétaire de séance : Anthony Destaing

Date de convocation : 21 février 2025

Date de publication : 07 mars 2025

Délibération n°2025-013 – Cession d'un tractopelle Fiat Kobelco

Vu les articles L.2241-1 et L.2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le bien suivant appartenant à la commune d'Aime-la-Plagne ne correspond plus à un réel besoin,

Considérant la vente au plus offrant et la publicité qui en a été faite sur les supports numériques de la ville,

Madame le Maire propose la vente d'un tractopelle Fiat Kobelco et ses accessoires, correspondant aux caractéristiques suivantes :

- Année 2004 ;
- N° série : B2004PS03 I 050760 ;
- Inscrit à l'inventaire de la commune sous le numéro INV MGD2004010 ;
- Accessoires : godet avant, étrave à neige, lames de raclage avec attelage.

Ce tractopelle n'est plus utilisé par les services techniques.

Suite à un appel au plus offrant réalisé ces dernières semaines, l'offre suivante peut être retenue :

- Acquéreur : Monsieur Jean-Yves GROSJEAN (EBTP de Tarentaise Berard) ;
- Prix de vente : 25 000 €.

Le Conseil municipal est sollicité pour approuver la vente du véhicule proposé dans les conditions ci-dessus.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve la vente en l'état le Tractopelle Fiat Kobelco et ses accessoires à Monsieur Jean-Yves GROSJEAN (EBTP de Tarentaise Berard) au prix de 25 000€ ;**
- **Autorise Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs à la cession du véhicule et à faire toutes les démarches auprès des autorités administratives compétentes ;**
- **Dit que les biens seront sortis du patrimoine de la commune, conformément aux dispositions budgétaires et comptables M 57 ;**
- **Dit que les crédits provenant de la vente seront portés au budget principal.**

AINSI DÉLIBÉRÉ

Le Maire,

Corine Maironi-Gonthier



Le secrétaire de séance,

Anthony Destaing